



DGS-URGENT

MESSAGE URGENT DE SANTÉ PUBLIQUE

Date :
29/05/2026

Référence :
n°2026_06

Émetteur :

Direction générale de la santé

À l'attention de :

Médecins, pharmaciens, infirmiers, sages-femmes

ZONE GÉOGRAPHIQUE CONCERNÉE

Nationale Territoriale

Maladie à virus Ebola (MVE) : vigilance renforcée et conduite à tenir devant un cas suspect

MESSAGES CLÉS

- Une épidémie de maladie à virus Ebola (souche Bundibugyo) est en cours en République démocratique du Congo et en Ouganda, avec une circulation virale active et probablement sous-estimée à ce stade.
- Le risque d'importation en France est considéré comme faible à ce jour. Toutefois, la possibilité de survenue de cas suspects impose une vigilance renforcée de l'ensemble des professionnels de santé.
- Les tableaux cliniques initiaux pouvant être peu spécifiques (fièvre, symptômes généraux), une attention particulière doit être portée à l'interrogatoire de voyage et à la recherche d'un contexte d'exposition à risque.
- Une maladie à virus Ebola doit être évoquée devant tout patient présentant une symptomatologie compatible dans les 21 jours suivant un séjour en zone de circulation virale.
- En cas de suspicion, le patient doit être isolé sans délai et les mesures de protection adaptées immédiatement mises en œuvre, avec activation de la filière risque épidémique et biologique (REB) via le SAMU-Centre 15.
- Tout patient suspect ne doit pas être adressé spontanément vers une structure d'urgence ou un laboratoire sans concertation préalable avec le SAMU-Centre 15.